



# Commune de DORTAN (01590)

- 7. Finances
- 7.1 – Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025 N° 2025-038

Acte rendu exécutoire après :

Nombre de conseillers :

En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 16

Date de la convocation :

1<sup>er</sup> décembre 2025

Vote	
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

OBJET :

- PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2024

M. Jean-Claude GAILLARD, Adjoint au Maire délégué aux finances, rappelle au Conseil que, depuis le 28 février 2012, une participation financière est demandée aux communes extérieures dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire de DORTAN.

Il précise que :

- le restaurant scolaire communal a accueilli 3 enfants de la commune de CONDES ;
- la participation pour l'année 2024 se monte à la somme de 7.30 € / repas, soit :

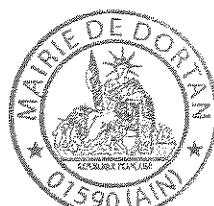
Commune	Nombre de repas	Montant participation
CONDES	199	1452.70 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
L'exposé de M. GAILLARD entendu et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- FIXE la participation de TERRE D'EMERAUDE pour la commune de CONDES aux dépenses de fonctionnement du restaurant scolaire communal comme précisé ci-dessus et selon le détail qui restera annexé à la présente délibération.
- MANDATE Mme le Maire pour établir les titres de recettes correspondants et signer tous documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

LE MAIRE,  
Marianne DUBARE



*Yves*

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE  
FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2024

.....

Date de décision: 08/12/2025

Date de réception de l'accusé 10/12/2025

de réception :

.....

Numéro de l'acte : DEL2025038

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20251208-DEL2025038-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgétaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : DEL 2025 038 DU 08122025 FRAIS FONCTT RESTAURATION SCOLAIRE

2024.pdf ( 99\_DE-001-210101481-20251210-DEL2025038-DE-1-  
1\_1.pdf )

**Prix de revient de la restauration scolaire - Ecoles maternelle + élémentaire**  
**Année 2024**

<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>		<b>Frais personnel</b>	<b>Remb IJ</b>	<b>Total</b>
<b>ECOLE ELEMENTAIRE</b>				
<b>Restauration du 01/01 au 31/12/2024</b>				
Personnel titulaire		36 051.78 €		36 051.78 €
Personnel extérieur				
<b>Sous total</b>				<b>36 051.78 €</b>
<b>Garderie du 01/01 au 31/12/2024</b>				
Personnel titulaire		13 802.99 €		13 802.99 €
Personnel extérieur				
<b>Sous total</b>				<b>13 802.99 €</b>
<b>TOTAL ECOLE ELEMENTAIRE</b>				<b>49 854.77 €</b>
<b>ECOLE MATERNELLE</b>		<b>Frais personnel</b>	<b>Remb IJ</b>	<b>Total</b>
<b>Restauration du 01/01 au 31/12/2024</b>				
Personnel titulaire		32 211.95 €	69.15 €	32 142.80 €
Personnel extérieur				
<b>Sous total</b>				<b>32 142.80 €</b>
<b>Garderie du 01/01 au 31/12/2024</b>				
Personnel titulaire		3 629.50 €		3 629.50 €
Personnel extérieur				
<b>Sous total</b>				<b>3 629.50 €</b>
<b>TOTAL ECOLE MATERNELLE</b>				<b>35 772.30 €</b>
<b>GESTION ADMINISTRATIVE</b>		<b>Nb heures/</b>	<b>Total</b>	<b>Coût horaire</b>
Nathalie Waille		5.50	286	26.02 €
				7 440.85 €
<b>TOTAL GESTION ADMINISTRATIVE</b>				<b>7 440.85 €</b>
<b>TOTAL ECM ET ELE</b>				<b>93 067.92 €</b>
Facturation des repas par notre prestataire ECM	nombre de repas servis	4 029		13 046.67 €
Facturation des repas par notre prestataire ECE	nombre de repas servis	5 495		17 820.72 €
<b>TOTAL ECM ET ELE</b>		<b>9 524</b>		<b>30 867.39 €</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
Eau				418.55 €
Électricité				240.77 €
Chauffage + maintenance				1 522.17 €
Contrat utilisation logiciel gestion ropach				739.20 €
Entretien matériel				575.14 €
Fournitures entretien				440.83 €
Fournitures petit équipement				312.49 €
Fournitures bureau				54.16 €
Vêtements de travail				305.22 €
Décoration de noël				50.00 €
Mise en conformité + vérification installations électriques				1 007.99 €
Assurance				61.43 €
<b>TOTAL</b>				<b>5 727.95 €</b>
Ne sont pas compris les frais d'amortissement				
<b>Prix de revient de la restauration et de la garderie</b>				<b>129 663.26 €</b>
soit un coût de repas à (9524 repas)				<b>13.61</b>
<b>Prix payé par les familles ELEMENTAIRE</b>				<b>34 717.80 €</b>
<b>Prix payé par les familles ECOLE MATERNELLE</b>				<b>25 413.60 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>60 131.40 €</b>
<b>Reste à charge de la commune Dortsan</b>				<b>69 531.86 €</b>
A charge commune / repas				<b>7.30 €</b>
Coût pour les enfants de CONDES ( 199 repas servis en 2024)			199	1 452.70 €
montant moyen du repas payé au prestataire en 2024				<b>3.24 €</b>
Prix moyen payé par la famille pour un repas avec garderie en 2024				<b>6.40 €</b>